

Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 3 (2011)
Heft: 1: Le métier de bénévole : le travail volontaire en EMS

Artikel: L'engagement solidaire ne connaît pas la crise : les bénéfices cachés du bénévolat
Autor: Rey, Marylou / Lehmann, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-813840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'engagement solidaire ne connaît pas la crise

Les bénéfices cachés du bénévolat

L'aide à autrui est répandue en Suisse. Les associations bénévoles classiques cohabitent avec les groupes d'entraide, la solidarité sociale spontanée, l'activité des aidants naturels. Le professeur vaudois Philippe Lehmann, fin connaisseur du tissu sanitaire, évoque l'enrichissement des uns et des autres.

Propos recueillis par Marylou Rey

Face à la diversité des activités bénévoles, comment trouver une définition simple et commune?

Philippe Lehmann – Le bénévolat répond généralement à cinq caractéristiques. C'est une activité individuelle, non rétribuée, librement choisie, effectuée avec sérieux, au service d'un groupe de la population, de personnes ou d'un idéal. En Suisse et presque partout en Europe, la vision large du bénévolat inclut l'activité dans un club sportif, la défense du patrimoine, la participation à une société de musique, la défense d'intérêts précis dans un parti politique, le militantisme pour une cause sociale, etc.

«C'est une activité individuelle, non rétribuée, librement choisie, effectuée avec sérieux.»

Tout de même, dans le langage courant, le mot «bénévolat» correspond plutôt à l'idée d'une aide sociale ou caritative.

Philippe Lehmann – Et bien non. On y trouve de tout. Tant les statistiques fédérales (voir graphiques) que les organisations institutionnalisées de promotion du bénévolat recensent aussi bien les associations d'aide à la personne en difficulté que les syndicats, les sociétés sportives, culturelles ou religieuses. Malgré cette diversité, elles ont toutes un point commun : une activité tournée «vers l'autre». Cette activité peut s'avérer gratifiante

«pour soi», mais elle est d'abord orientée vers un bien collectif ou le bien-être d'autrui. C'est précisément cette particularité qui permet de distinguer le bénévolat de l'entraide. Dans une perspective d'entraide autogérée, on est d'abord tourné vers l'«aide à soi», sur un problème partagé avec d'autres personnes; on échange des expériences, des connaissances ou des compétences. Dans le bénévolat au contraire, on n'a en principe pas de problème personnel. Ou du moins, ils sont tus et cachés!

Les activités de bénévolat et d'entraide sont-elles en concurrence?

Philippe Lehmann – Les deux choses se complètent. En Suisse, les réseaux de bénévolat et d'entraide voient désormais souvent sous le même toit. A Lausanne par exemple, l'Association AVEC et l'Association vaudoise du bénévolat fusionnent et auront un seul mandat commun du canton. A Fribourg, le Réseau Bénévolat s'ouvre actuellement aux activités de promotion de l'entraide. Une collaboration semblable se met en place à Neuchâtel et existe dans plusieurs cantons alémaniques. Ce rapprochement fait sens puisque, si vous me passez l'expression, le «bénévole sans problème» qui agit dans le cadre du bénévolat classique et le «bénévole avec problème» qui intègre des groupes d'entraide cherchent tous deux des solutions.

Est-ce qu'une personne «sans problème» existe vraiment?

Philippe Lehmann – Oh! Certainement. Je pense que de nombreux bénévoles, hommes et femmes, ont résolu les différentes étapes de leur vie avec succès, sont en pleine forme physique et psychique et souhaitent s'engager pour autrui. Toute caricature mise à part, ils font penser aux dames patronnesses d'antan qui consacraient quelques journées aux pauvres. Dans sa longue tradition, le bénévolat a été le fait d'une classe sociale aisée, de

gens de la bonne société avec des ressources qui aident des gens sans ressources. Actuellement, c'est encore partiellement le cas. Pour ces bénévoles «sans problème», une difficulté peut surgir lorsqu'il faut subitement changer de rôle... Je pense par exemple à ma mère, très active pendant des années comme chauffeuse pour des personnes malades ou handicapées. Au moment où elle a été fragilisée par la vieillesse, elle n'a pas osé demander de l'aide. Passer du statut de personne forte, serviable et disponible à celui de bénéficiaire affaibli ou dépendant : c'est un renversement des rôles souvent délicat.

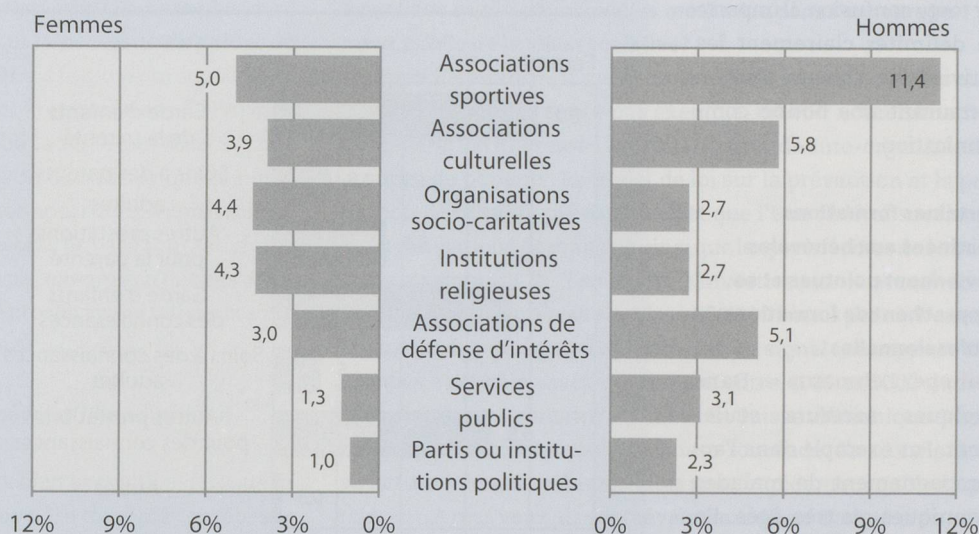
Quels sont les autres dangers auxquels sont confrontés les bénévoles?

Philippe Lehmann – Le danger principal provient des bénévoles tellement «bienveillants» qu'ils imposent, consciemment ou non, leur façon de voir, leur manière de vivre, leur facilité à résoudre des problèmes. Ils ont de la peine à se mettre dans la perspective d'un bénéficiaire qui n'a pas la même éducation, pas la même origine sociale, religieuse ou culturelle. Je pense que l'interculturalité et l'ouverture d'esprit sont les premières valeurs que doit posséder un bénévole.

Même avec ces valeurs, le bénévole sera toujours dans une situation plus confortable que celle du bénéficiaire...

Philippe Lehmann – Quand l'aide est pratiquée dans un même milieu social, en particulier dans les milieux populaires, on ne parle généralement pas de «bénévolat». L'aide est plus informelle, plus spontanée, plus orientée sur le réseau familial, de voisinage, d'amitiés; elle n'entre pas dans les mécanismes bienveillants et bien intentionnés – sans connotation négative – des structures associatives. En fait, les structures de promotion du bénévolat sont parfaitement bien conçues pour les couches moyennes qui souhaitent aider les démunis. Lorsque des personnes pauvres, exclues ou marginalisées s'aident entre elles – et elles le font très souvent – elles procèdent autrement et on parle alors plutôt de «solidarité». A mes yeux pourtant, c'est aussi une forme de bénévolat puisqu'il s'agit d'une activité librement consentie, non rémunérée, etc. Les uns et les autres éprouvent d'ailleurs probablement la même satisfaction dans leur activité, le même plaisir silencieux à aider l'autre... J'ai remarqué que personne n'ose dire ouvertement que cela lui fait plaisir d'aider les autres – sauf dans les questionnaires

Participation au travail bénévole organisé selon le type d'organisation et le sexe, en % de la population résidente



Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA): travail non rémunéré 2007

© OFS

La sélection par le genre : le sport est plébiscité par les hommes et les organisations socio-éducatives attirent deux fois plus de femmes.

anonymes. C'est pourtant une composante essentielle du bénévolat. On est rétribué non en argent, mais en reconnaissance, en remerciements, en sentiment de «bien faire».

L'organisation du bénévolat a-t-elle changé au fil des décennies?

Philippe Lehmann – Par rapport à la fin du 19e et au début du 20e siècle, le bénévolat est devenu moins élitiste. Aujourd'hui, chacun peut accéder aux informations et répondre aux demandes qui correspondent à ses compétences et à ses envies. Les sites internet des réseaux associatifs évoquent cette égalité des bénévoles, qu'il s'agisse de faire des courses, de garder des enfants ou de

conduire un malade chez le médecin. Depuis une trentaine d'années, le bénévolat a été invité à mieux s'organiser, en particulier pour l'aide aux personnes malades, handicapées et dans le vaste pôle du maintien à domicile mis en avant par les associations, les professionnels et les autorités politiques.

Justement, les bénévoles et les professionnels travaillent souvent ensemble. Est-ce

source de conflits?

Philippe Lehmann – Mes connaissances partielles du terrain ne me permettent pas de généraliser. Mais j'ai l'impression que ces deux types de prestations s'harmonisent bien lorsqu'elles sont bien... séparées. Ainsi, les soins médicaux, les soins intimes, les tâches qui exigent une grande responsabilité sont du ressort des professionnels. Les services d'accompagnement dans la vie quotidienne, que ce soit la lecture à domicile, la surveillance des >>

devoirs des enfants, l'aide au déplacement en voiture me semblent parfaitement adaptés aux bénévoles. Afin d'éviter toute confusion, il importe de délimiter clairement les activités de chacun tout en instaurant une bonne communication.

Certaines formations destinées aux bénévoles deviennent pointues et se rapprochent de formations professionnelles ...

Philippe Lehmann – Dans quelques secteurs seulement. Par exemple dans l'accompagnement de malades chroniques ou très âgés. En effet, tant qu'une personne accompagne son conjoint ou son cousin malade, sa tante en fin de vie, elle peut le faire à sa manière. Quand un bénévole accompagne un «inconnu», il doit maîtriser certaines connaissances de base. Les formations mises

en place sont bienvenues, mais elles n'attirent, je crois, qu'une minorité de bénévoles. Les autres formations proposées aux bénévoles concernent plus souvent la gestion : savoir créer une association, présider, tenir des comptes, favoriser la dynamique de groupe, éviter de se faire monopoliser par un cas lourd...

Depuis quelques années, des formations sont aussi mises en place pour les proches aidants.

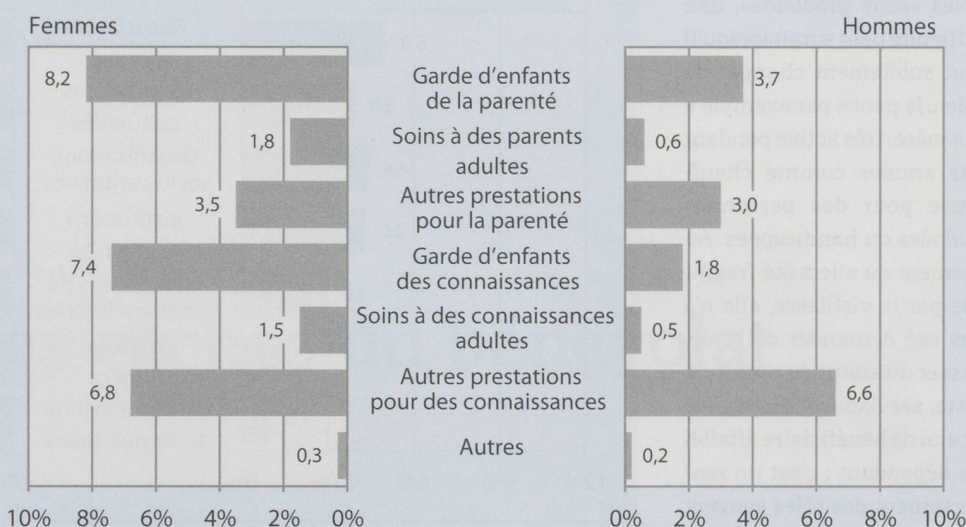
Philippe Lehmann – Il faut faire très attention au dogmatisme

Les deux facettes de Philippe Lehmann

Côté cour – 61 ans, professeur de politique de la santé et de santé publique à la Haute Ecole Cantonale Vaudoise de la Santé, à Lausanne. A précédemment travaillé pendant vingt ans à l'Office fédéral de la santé où il a notamment été responsable de la prévention et de la politique des drogues.

Côté jardin – Membre (bénévole) du Conseil de la Fondation Kosch, plateforme suisse de promotion de l'entraide autogérée. Actuellement président d'une chorale. Au fil des ans, actif dans une association de parents et un collectif de soutien aux réfugiés brésiliens, entre autres.

Participation au travail bénévole informel selon le type d'organisation et le sexe, en % de la population résidente



Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA): travail non rémunéré 2007

© OFS

La sélection par le genre : la garde d'enfants et les soins aux malades sont le domaine privilégié des femmes. Les hommes s'investissent moins dans l'aide informelle.

ambiant sur ceux qu'on appelle désormais les «aidants naturels» ou «proches aidants» ! Le discours actuel semble dire que tout un chacun peut (ou doit) apporter ce soutien. Je ne le crois pas. Certaines personnes ne peuvent pas entrer dans ce rôle et il me semble vraiment contre-productif de les y forcer. Il faut que des structures privées ou publiques puissent remédier à cette absence. Autour d'une personne âgée par exemple, la configuration d'aide doit compter si possible plusieurs acteurs : des professionnels, des bénévoles, des

proches. Sur les aidants, j'aimerais citer un cas exemplaire qui concerne la maladie d'Alzheimer. Une sensibilisation existe pour soutenir les proches aidants de ces patients. C'est très précieux. Mais le spécialiste américain Peter Whitehouse va plus loin. Dans son livre *Le Mythe de la maladie d'Alzheimer*, il insiste sur les bienfaits d'une activité associative pour ceux qui ont des symptômes d'Alzheimer. L'auteur leur recommande le bénévolat sous toutes ses formes parce qu'il gratifie celui qui l'accomplit, lui donne la fierté d'être quelqu'un, entretient ses facultés cognitives, donne du sens à sa vie. Simultanément, cette activité constitue une méthode efficace de prévention «pour soi» puisqu'elle lutte contre l'isolement et une série de dégradations physiques et psychiques. Cet éclairage me paraît tout à fait intéressant car il montre que, même pour les personnes «avec problème» – pour reprendre cette expression – le bénévolat est doublement enrichissant. Une nouvelle fois, je souligne qu'il n'y a pas de honte à penser aux «bénéfices personnels» du bénévolat, pas seulement à son «dévouement».

Par rapport au dévouement, jusqu'où doit aller l'empathie de la personne bénévole?

Philippe Lehmann – Les bénévoles doivent avoir l'esprit du don, doivent aimer ceux qu'ils aident. Ils doivent aussi être convaincus de la valeur de ce qu'ils font. Mais pas trop ! Il existe plusieurs chartes du bénévolat qui insistent sur la nécessité de garder de la distance, de la neutralité, de ne jamais imposer ni son aide, ni sa manière de voir, ni ses croyances. Prenons le cas de l'Armée du Salut. Dès ses débuts, elle a établi la règle des trois S, pour Soupe-Savon-Salut. C'était fort sage de considérer que la nourriture et l'hygiène sont prioritaires. Les nourritures «spirituelles» ne sont proposées que lorsque les besoins de base sont satisfaits. D'autres mouvements, évangélistes par exemple, n'ont pas cette transparence et pratiquent encore le prosélytisme religieux sous couvert d'aide sociale.

Comment l'Etat considère-t-il le bénévolat ? Le soutient-il suffisamment ?

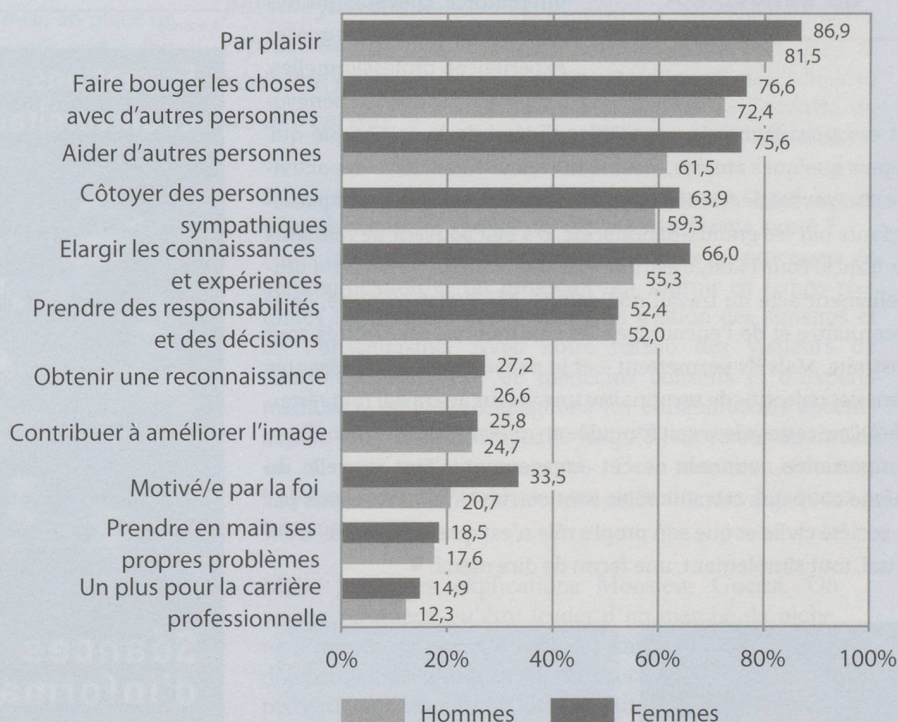
Philippe Lehmann – L'Etat a toujours bien accueilli le fait que la société civile fournisse des prestations. Il a toujours compté sur les activités volontaires et spontanées de la population. En Suisse, c'est même explicitement écrit dans la loi par le principe de la subsidiarité de l'Etat. Ainsi, l'Etat s'occupe uniquement de ce que les individus, les familles, les entreprises, les clubs, la société civile ne peuvent pas accomplir eux-mêmes. Et ce principe est valable aussi bien pour les activités lucratives que non lucratives. Depuis les années 80, les cantons et les communes ont soutenu des plateformes de recrutement de bénévoles, notamment pour l'aide à domicile, les visites de prison ou à l'hôpital, etc. Il a accordé des subventions pour la mise en place de permanences téléphoniques, pour des locaux ou pour la création de sites internet. En fait, l'Etat encourage les associations non pas en les subventionnant de façon directe, mais en facilitant leur travail. En cette année européenne du bénévolat, les pouvoirs publics me semblent tentés de grossir un peu leur soutien réel au bénévolat. D'autant que les subventions proviennent pour environ 90% des fonds de loterie. Il n'en reste pas moins que la Confédération, les cantons et

les communes font preuve de beaucoup de bienveillance à l'égard du bénévolat. C'est tout à leur avantage et cette manière de procéder fonctionne globalement bien.

Avez-vous repéré de nouvelles méthodes dans l'encouragement public de la vie associative?

Philippe Lehmann – Il me semble que de nouvelles pistes sont explorées. Dans la santé par exemple, on voit actuellement la Confédération intéressée à faciliter l'entraide auto-organisée des groupes de patients. Le projet de loi sur la prévention et la promotion de la santé prévoit en effet que l'Etat fédéral soutienne les organisations de malades ainsi que les plateformes de soutien et de promotion de l'entraide. L'investissement actuel de la Confédération représente environ 600'000 francs par an. L'encouragement des groupes d'entraide est un signal intéressant. Ces groupes sont déjà assez nombreux: entre 4000 et 5000 dans le pays. Ils ont une trentaine d'années en Suisse alémanique et sont apparus plus récemment en Suisse romande. Ils n'ont pas de structure fixe et se créent parfois aussi rapidement qu'ils disparaissent. A mes yeux, ils sont révélateurs d'une évolution de notre société. Aujourd'hui, les personnes sont censées se prendre en

Motivations des bénévoles dans le domaine formel, selon le sexe



Source: SSUP, observatoire bénévolat 2006

© OFS

Peu de différences entre hommes et femmes sur ce qui les incite à agir bénévolement. Le «plaisir» vient en tête des motivations. Cette dimension du bénévolat est pourtant rarement affichée ouvertement. Intéressant aussi de voir apparaître en avant-dernière place, la «prise en main de ses propres problèmes», ce qui correspond à l'essor des groupes d'entraide autogérés. Quant à la dernière rubrique de la liste, «un plus pour la carrière professionnelle», elle apparaît probablement grâce à la nouvelle tendance à valoriser les acquis de l'expérience.

>>

main. Elles doivent savoir identifier leur problème et prendre les dispositions pour le résoudre.

Les structures d'aide, miroir de notre société?

Philippe Lehmann – Nous entendons souvent dire que notre époque est caractérisée par l'individualisme, par la rupture des liens familiaux et sociaux. L'air du temps serait au chacun pour soi. Je n'en suis pas si sûr. Ce phénomène existe, je ne le nie pas. Mais en parallèle, nous assistons à la tendance inverse : le bénévolat et l'entraide n'en sont pas les seuls représentants. Il y a l'essor de l'agriculture de proximité et de la protection de l'environnement, de la créativité culturelle, des solidarités de quartiers, etc. Je pense que notre société est tirée entre deux pôles, l'un hédoniste-insouciant et l'autre solidaire-responsable.

L'attitude individualiste n'est-elle pas plus forte que l'attitude solidaire?

Philippe Lehmann – Il ne me semble pas. C'est probablement pour valoriser le bénévolat qu'un grand travail de validation des acquis de l'expérience (VAE) s'est d'ailleurs mis en place. De nos jours, il est chaudement conseillé de mentionner dans son curriculum vitae, attestations à l'appui, les activités bénévoles, les compétences personnelles et d'engagement social qu'elles ont renforcé. Elles sont parfois jugées aussi précieuses que les expériences professionnelles. Cette valorisation du bénévolat

est aussi favorisée par l'Office fédéral de la statistique qui, depuis quelques années, mesure la «valeur financière» des activités non payées: le travail ménager, l'éducation, la garde des petits-enfants par les grands-parents, etc. Il s'agit souvent de milliards de francs. Pour l'Etat, c'est une excellente façon de prendre officiellement acte du travail non salarié, bénévolat ou autre, de le reconnaître et de l'encourager. En eux-mêmes, ces chiffres sont abstraits. Mais ils permettent – et je pense qu'ils sont présentés dans cet objectif – de reconnaître une valeur au travail non rémunéré. Que cette valeur soit formulée en milliards de francs souligne l'importance nationale de cet engagement. L'Etat rappelle du même coup que certains rôles sont correctement accomplis par la société civile et que son propre rôle n'est que subsidiaire. C'est aussi, tout simplement, une façon de dire merci. ●



Philippe Lehmann est professeur de politique de la santé et de santé publique.

Photo: mr

Les autres points forts de l'étude

Outre les informations sur les activités dans lesquelles les bénévoles s'engagent et sur leur motivation (voir les graphiques), il est intéressant de relever deux autres points forts de l'étude de l'OFS :

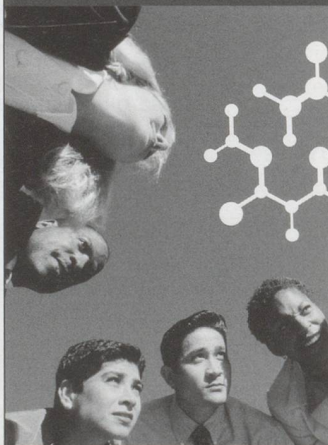
Les différences régionales – Tant dans le bénévolat formel qu'informel, la Suisse romande est moins active que la Suisse alémanique. A noter que les cantons du Jura, de Fribourg et du Valais sont parmi les plus impliqués dans les diverses formes d'activité bénévole.

La pratique du bénévolat et du don – Le bénévolat étendu, organisé ou non, formel ou non, assorti de dons ou non, est pratiqué par une personne sur deux (51.9%). Une personne sur trois (31.6%) accorde uniquement des dons. Une personne sur six (16.5%) n'exerce aucune activité bénévole et ne pratique pas le don.

Sources: OFS 2008, Enquête suisse sur la population active 2007, Observatoire du bénévolat de la Société Suisse d'Utilité Publique 2006.

Annonce

Formations continues postgrades HES et universitaire 2011



- DAS en Action communautaire et promotion de la santé
- DAS en Santé des populations vieillissantes
- CAS en Interventions spécifiques de l'infirmier-ère en santé au travail
- CAS en Liaison et orientation dans les réseaux de soins
- CAS en Intégration des savoirs scientifiques dans les pratiques professionnelles de la santé
- DHEPS Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales
- CARA Certificat d'aptitude à la recherche-action

Séances d'information



Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz

**Les mardis 8 mars, 10 mai,
6 septembre et 4 octobre à 18h00.**

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Internet
www.ecolelasource.ch

Institut et Haute Ecole de la Santé
La Source
Lausanne



Av. Vinet 30 – 1004 Lausanne
Tél. 021 641 38 00
www.ecolelasource.ch